



2e Rencontres Régionales de la Méthanisation en Normandie :

*“Développons le biométhane
sur les territoires normands”*

Organisé par :



en partenariat avec :



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Communiqué de Presse	3
Rencontres de la Méthanisation : une nouvelle édition numérique en Normandie	3
Une thématique actuelle	3
Une édition 100% digitale, accessible à tous	3
Programme colloque	4
La méthanisation, un procédé aux atouts multiples	5
La méthanisation, c'est quoi ?	5
Les atouts de la méthanisation	6
Le développement de la filière face à de nouveaux défis	7
La méthanisation en Normandie	8
Les chiffres clés normands en 2021	8
Un développement qui s'est accéléré ces dernières années	9
Une dynamique portée par la méthanisation agricole	10
Focus MéthaNormandie	12
Les volets d'action	12
Les financements du plan méthanisation Normandie	12
Les organisateurs	13
Région Normandie	13
ADEME Normandie	14
GRDF	14
Chambres d'agriculture de Normandie	14
AFG Ile-de-France-Normandie	15
Nov&atech	15
GRTgaz	15
Biomasse Normandie	16
Territoire d'Energie Normandie	16
Contacts	17
Organisation	17
Presse	17

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENCONTRES DE LA MÉTHANISATION : UNE NOUVELLE ÉDITION NUMÉRIQUE EN NORMANDIE

La Normandie, dotée d'un potentiel agricole conséquent, s'inscrit dans une dynamique de développement important vis-à-vis de la méthanisation. C'est dans ce cadre que la Région Normandie, l'ADEME Normandie, les Chambres d'agriculture de Normandie, Biomasse Normandie et l'ensemble des partenaires de MéthaNormandie organisent, du 30 mars au 2 avril 2021, les **2e Rencontres régionales de la Méthanisation**. Le colloque du 30/03 a réuni plus de **210 inscrits**. Au total, 270 inscriptions ont été recensées sur les 4 jours de l'événement.

UNE THÉMATIQUE ACTUELLE

Aujourd'hui, pas un seul jour ne se passe sans que l'on parle de **transition énergétique**. Dans une société toujours plus énergivore, il est indispensable de repenser notre sobriété et de **trouver des alternatives** à l'énergie fossile. La méthanisation est une partie de la solution au travers de la production de [biogaz](#), et de fertilisant organique. C'est un **levier pour les territoires** et pour l'agriculture.

UNE ÉDITION 100% DIGITALE, ACCESSIBLE À TOUS

La crise sanitaire que nous vivons tous depuis le 1er trimestre 2020 a bouleversé nos habitudes professionnelles comme personnelles. Il a fallu s'adapter, se réinventer. Initialement prévues en présentiel, sur le site de l'Abbaye du Valasse (76), nous avons finalement fait le choix d'organiser ces Rencontres Régionales de la Méthanisation en rendez-vous 100% virtuel.

En raison du contexte sanitaire et des récentes évolutions de la pandémie, maintenir une partie de l'événement en présentiel ne permettait pas d'accueillir le public de manière sereine et pertinente. Malgré ce changement de format, le reste de l'organisation est resté identique : même date, même heure, même programme !

PROGRAMME COLLOQUE

Mardi 30 mars

- 9h30 : accueil/introduction
- 9h35 : présentation des partenaires
- 10h00 : état des lieux de la filière méthanisation en Normandie
- 10h30 : table-ronde : Adaptation des réseaux et développement territorial
- 11h30 : table-ronde : Acceptabilité sociale et appropriation locale des projets de méthanisation
- 12h25 : conclusion
- 12h30 : fin du colloque
- 13h30-19h00 : rendez-vous BtoB

Webinaires

Les rencontres régionales se prolongent jusqu'au 2 avril au travers de 4 webinaires thématiques :

- Retour au sol des digestats,
- Diversification du financement des projets,
- Bio-GNV et mobilité
- Bio-déchets : une opportunité pour la méthanisation

Pour plus de détails sur le programme, consultez la [page dédiée](#). En raison du contexte sanitaire et des récentes évolutions de la pandémie, cette nouvelle édition, initialement prévue le 13 novembre à l'Abbaye du Valasse en Seine-Maritime, est organisée en version **100% numérique** afin de garantir la sécurité de tous.

LA MÉTHANISATION, UN PROCÉDÉ AUX ATOUTS MULTIPLES

LA MÉTHANISATION, C'EST QUOI ?

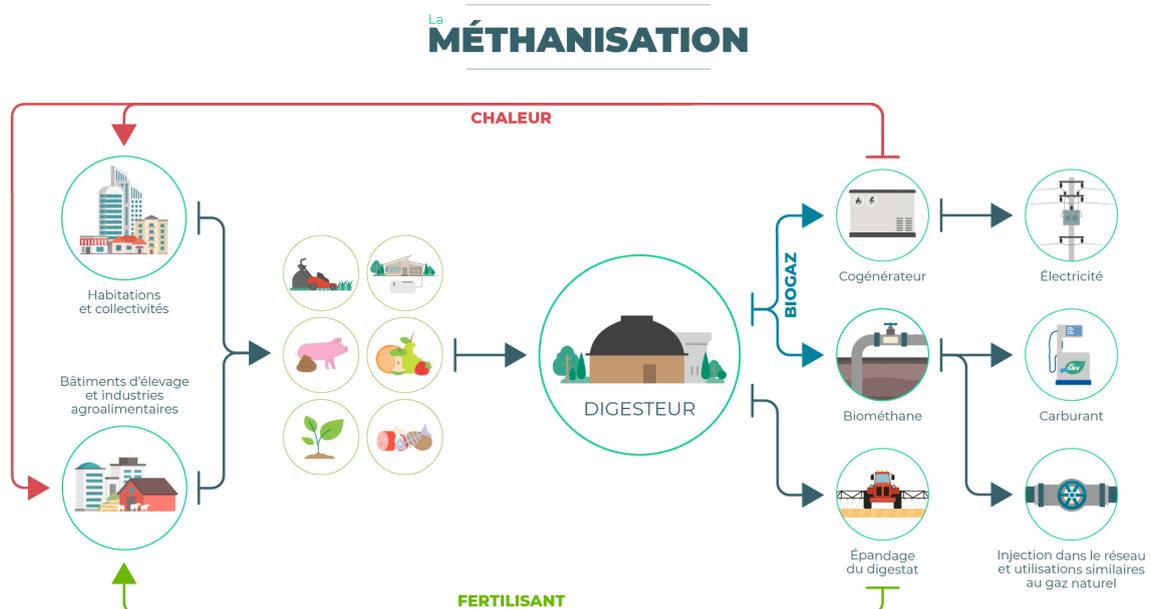


Schéma de principe de la méthanisation - Source : site Infométha (www.infometha.org)

La production contrôlée de biogaz dans un digesteur porte le nom de méthanisation. Il s'agit d'un procédé de **dégradation de la matière organique** par des micro-organismes, en absence d'oxygène. La matière organique peut provenir de divers secteurs d'activité : agriculture, industrie agro-alimentaire, restauration collective, déchets de collectivités, etc. Dans la pratique, toutes les matières organiques peuvent être méthanisées à l'exception du bois et des matières ligneuses. Ce procédé produit un mélange gazeux constitué principalement de méthane (50 à 70%) et de gaz carbonique (30 à 50%). La matière restante, appelée digestat, est un fertilisant organique.

Une fois collectées et transportées sur le site de méthanisation, les matières organiques sont incorporées, brassées et chauffées pendant plusieurs semaines dans un digesteur

(enceinte fermée sans oxygène). Le processus de digestion anaérobie de la matière organique produit du **biogaz, combustible** pouvant être valorisé de différentes manières :

- par **combustion** dans une chaudière sous forme de chaleur,
- par **cogénération** dans un moteur produisant de l'électricité et de la chaleur,
- par **injection** dans le réseau de gaz après une étape d'épuration et un traitement permettant d'atteindre une composition similaire au gaz naturel,
- en **gaz carburant** (bio-GNV) après épuration.

Suite au processus de méthanisation, la matière restante qui est extraite du digesteur est appelée digestat. Il s'agit d'une matière homogène et stabilisée, valorisée comme **fertilisant**. Elle contient toutes les matières qui n'ont pas été transformées en biogaz : les éléments minéraux, la fraction la moins facilement dégradable de la matière organique et de l'eau.

DES PROJETS À VALEUR AJOUTÉE

La méthanisation peut être envisagée de façons multiples :

- projet à la ferme,
- regroupement d'agriculteurs,
- projet industriel,
- projet territorial porté par une collectivité...

Chaque projet est unique et il nécessite des études préalables poussées pour déterminer le plus justement des critères tels que le besoin d'approvisionnement en matières, le taux de valorisation énergétique, l'estimation des coûts d'investissement, la gestion du digestat.

L'essentiel est de privilégier des **projets sur mesure**, ancrés dans les territoires et adaptés aux ressources locales.

LES ATOUTS DE LA MÉTHANISATION

Le développement de la méthanisation participe au **développement d'une économie circulaire** pour les territoires. Elle apporte des bénéfices multiples :

- aspects **environnementaux** :
 - **réduction** des émissions de **gaz à effet de serre**,
 - réduction des nuisances olfactives (digestats moins odorants que les effluents d'élevage),
 - mode de traitement des déchets organiques,
- aspects **agronomiques** :
 - **maintien des éléments fertilisants** dans le digestat,
 - azote davantage disponible pour les plantes (alternative aux engrais minéraux),
 - retour au sol de ressources qui étaient incinérées ou enfouies,
- aspects **énergétiques** :
 - **production d'énergies renouvelables locales** en remplacement aux énergies fossiles,
 - participation à l'atteinte des objectifs de **transition énergétique**,
- aspects **sociétaux** :
 - **création et maintien d'activités et d'emplois** non-délocalisables,
 - diversification des activités agricoles et du revenu,
 - concertation élargie entre acteurs du territoire.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

En France, le développement de la méthanisation est particulièrement marqué depuis le début des années 2010 et l'apparition de tarifs de rachat pour soutenir la filière. Au 1er janvier 2021, l'ADEME comptait **980 installations de méthanisation** opérationnelles en France, auxquelles s'ajoutent 164 installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). En 2020, ces installations ont produit 1,2 Twh (unité de mesure, Térawatt-heure) d'électricité et 2 Twh de biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel.

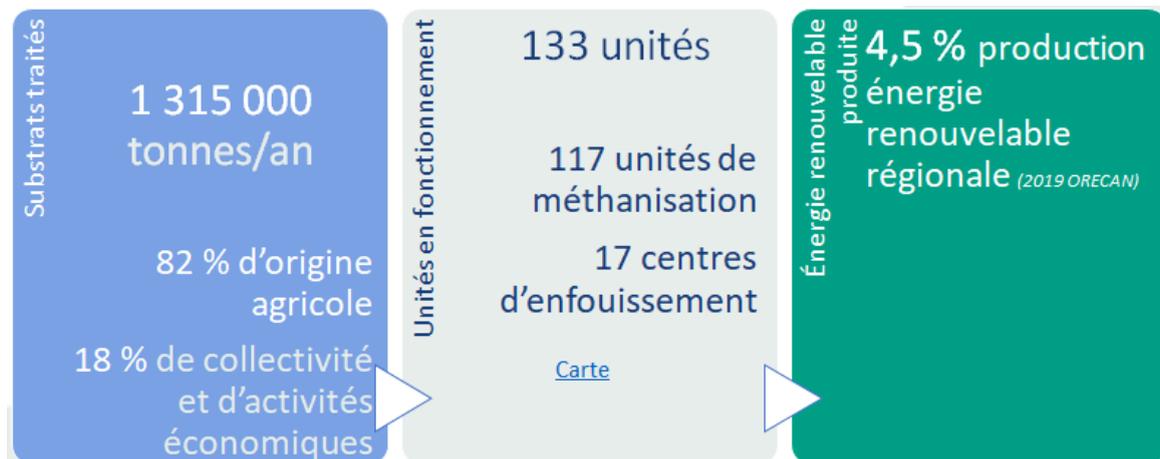
Aujourd'hui, la filière se heurte néanmoins à plusieurs difficultés:

- une opposition croissante de la société civile face aux projets qui se développent,
- des exigences réglementaires toujours plus fortes,
- une nécessité de réduire les coûts d'investissement et d'exploitation dans un contexte de diminution progressive des tarifs de rachat de l'énergie issue du

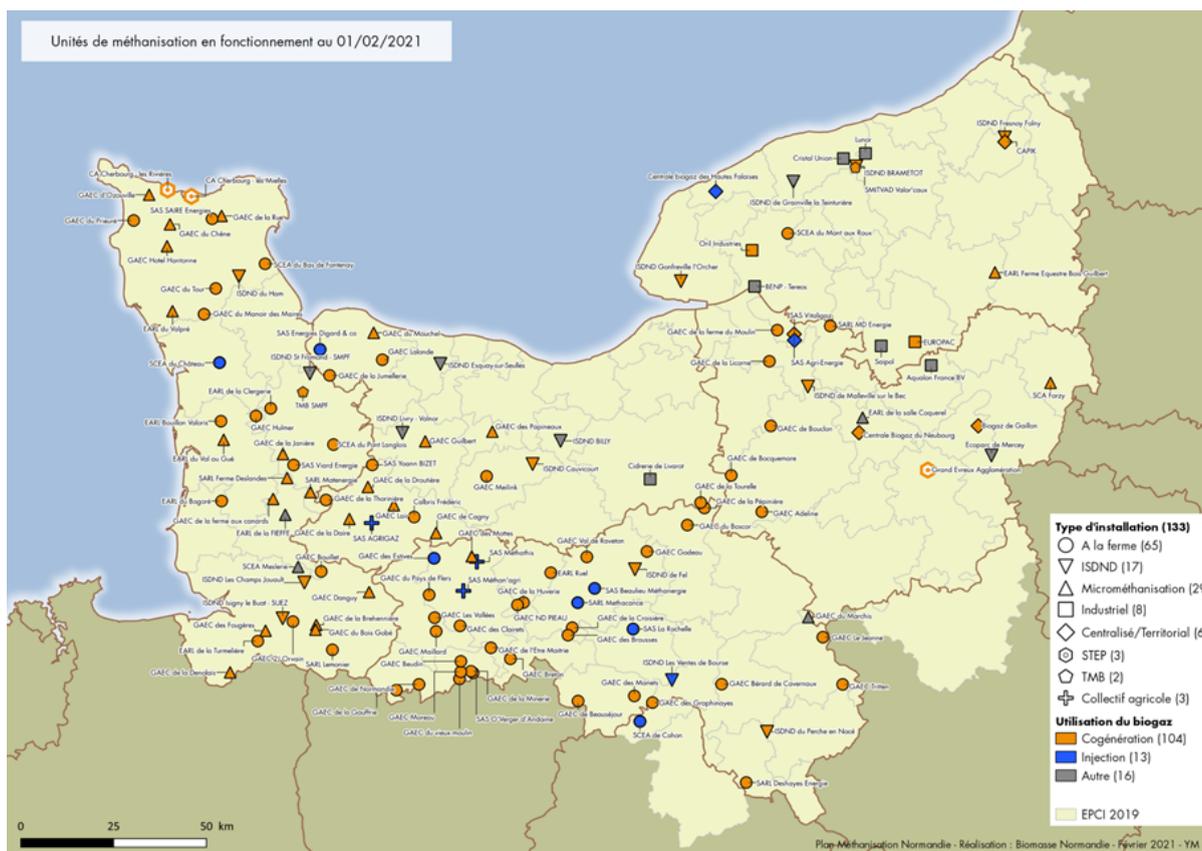
biogaz (électricité et biométhane) et une baisse des subventions à l'investissement.

LA MÉTHANISATION EN NORMANDIE

LES CHIFFRES CLÉS NORMANDS EN 2021



Chiffres clés de la filière méthanisation en Normandie - source Biomasse Normandie



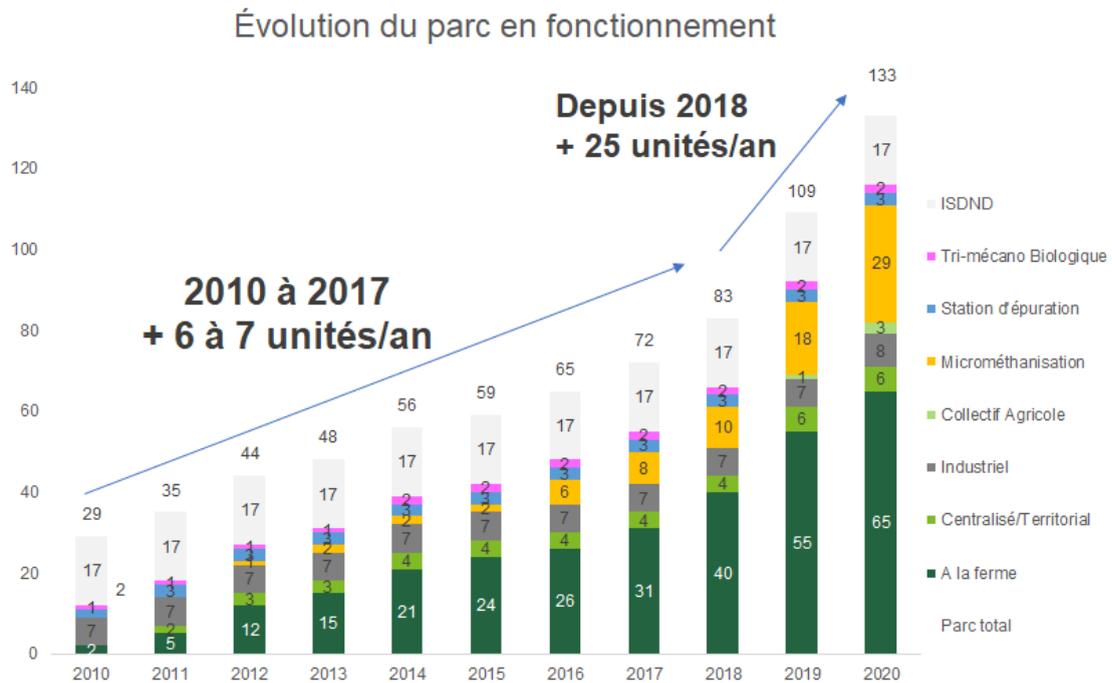
Cartographie des unités en fonctionnement en Normandie au 01/02/2021 - source Biomasse Normandie

UN DÉVELOPPEMENT QUI S'EST ACCÉLÉRÉ

CES DERNIÈRES ANNÉES

Le développement de la méthanisation, à partir de substrats majoritairement agricoles, a réellement démarré dans les années 2010 en Normandie, soutenu par les tarifs de rachat d'électricité puis de gaz. De 2010 à 2017, **7 unités en moyenne** sont entrées en fonctionnement chaque année.

Depuis 2018, le développement s'est nettement accéléré avec une moyenne de **25 unités supplémentaires** chaque année. Si la cogénération est le débouché principal du biogaz produit par le parc d'unités normandes en fonctionnement, l'injection du biométhane monte en puissance. A ce jour, **14 unités** injectent dans les réseaux de gaz et ce chiffre devrait rapidement augmenter puisque la plupart des projets en cours projettent de valoriser le biogaz produit en injection.



Evolution du nombre d'unités de méthanisation en fonctionnement en Normandie - Biomasse Normandie

UNE DYNAMIQUE PORTÉE PAR LA MÉTHANISATION

AGRICOLE

Les unités agricoles - portées majoritairement par des agriculteurs et méthanisant plus de 50% de substrats agricoles - représentent environ **75% des unités** en fonctionnement en Normandie. Cette proportion devrait se maintenir car les $\frac{3}{4}$ des projets connus sont agricoles.

Récemment, **deux grandes tendances** sont observées dans la typologie des installations agricoles :

- un intérêt marqué pour la **microméthanisation**, c'est-à-dire des projets de petite puissance (cogénération inférieure à 80 kWe), montés en autonomie à la ferme et valorisant majoritairement des lisiers. Ces systèmes, le plus souvent standardisés et automatisés, demandent peu de main d'œuvre. Une vingtaine d'unités de ce type ont vu le jour ces deux dernières années.

- l'augmentation du nombre de projets en **petits collectifs agricoles**. Cette tendance s'explique par les volumes requis pour rentabiliser un projet en injection dans les réseaux de gaz. Trois, quatre exploitations s'associent donc pour réunir suffisamment de gisements et monter un projet en commun.

Par ailleurs, les **CIVeS** (Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique) représentent une part croissante de l'approvisionnement des unités de méthanisation : 15% à 19% du gisement en moyenne sur les projets agricoles récemment instruits. Ces intercultures sont implantées et récoltées entre deux cultures principales dans une rotation culturale, elles ne rentrent donc pas en concurrence avec les cultures alimentaires. Par ailleurs, en fonction de l'espèce, ou des espèces dans le cas de mélanges, les CIVeS peuvent présenter plusieurs avantages agronomiques :

- Limitation du lessivage des nitrates.
- Structuration du sol.
- Lutte contre les adventices (compétition pour les ressources).
- Lutte contre certaines maladies de la culture principale, si l'association des deux cultures est favorable.
- Préservation des populations d'abeilles, en cas de plantes produisant du nectar.

FOCUS MÉTHANORMANDIE

La Région Normandie et l'ADEME, récemment rejointes par les syndicats d'énergie, financent un programme d'animation de la filière méthanisation normande : MéthaNormandie. Ce programme, lancé en 2018 et qui se poursuit sur la période 2021-2023, a pour objectif d'**accompagner le développement de la méthanisation** sur les territoires normands. Les actions d'animation sont menées conjointement par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie et Biomasse Normandie. La gouvernance élargie de ce dispositif inclut également les services de l'Etat, GRDF, GRTgaz et les banques.

LES VOILETS D'ACTION

Le programme MéthaNormandie comprend **5 volets d'action**:

- animation de la filière régionale à travers l'organisation d'événements, webinaires, rencontres, mises en relation, etc.,
- observatoire des unités en fonctionnement et des projets afin d'avoir un suivi précis du développement de la méthanisation sur la région,
- appui aux porteurs de projet et aux territoires : réalisation de notes d'opportunités, intervention de sensibilisation auprès des agriculteurs, des élus et collectivités, appui sur la mise en œuvre du droit à l'injection,
- veille "gaz vert" sur les projets émergents liés aux technologies innovantes de production de gaz vert,
- communication via la diffusion d'une lettre d'information trimestrielle et un projet de mise en place d'un site internet dédié au programme en cours.

LES FINANCEMENTS DU PLAN MÉTHANORMANDIE

- Région Normandie : 226 000€
- ADEME Normandie : 223 402€
- Autres aides publiques : 30 482€
- Autofinancement : 119 971€

LES ORGANISATEURS

Organisé par :



en partenariat avec :



RÉGION NORMANDIE

Chef de file en matière de transition énergétique, la [Région Normandie](#) s'est fixée des objectifs en matière de production d'énergies renouvelables qu'elle décline avec l'ensemble des acteurs du territoire. En consacrant près de 8 millions d'euros par an à la structuration et à l'émergence des projets, la collectivité a fait de la méthanisation l'une des énergies renouvelables phares du territoire.

Ainsi, dans la continuité des actions engagées entre 2018-2020, qui ont permis de voir doubler le nombre d'unités de méthanisation en Normandie, la Région a décidé, en lien avec l'ADEME et l'ensemble de ses partenaires socio-économiques, de poursuivre cet élan avec la reconduction du plan Métha'Normandie sur la période 2021-2023 qui traitera également des enjeux d'acceptabilité sociétale.

Contact : Charlotte CHANTELOUP - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

ADEME NORMANDIE

À l'[ADEME](#) - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Contact : Thomas JOILLE - 02 32 81 70 60 - thomas.joille@ademe.fr

GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, [GRDF](#) distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201 716 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact : Aymeric COTREL - 06 99 96 04 42 - aymeric.cotrel@grdf.fr

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

Les [Chambres d'agriculture](#) sont les porte-paroles de l'agriculture et des territoires en Normandie. Fortes de leur réseau Chambres départementales, elles œuvrent au quotidien pour conseiller les agriculteurs et collectivités en proximité, être porte-paroles de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics, accompagner le développement des territoires, mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes, etc.

Contact : Madeleine BREGUET - 06 46 18 68 71 - madeleine.breguet@normandie.chambagri.fr

AFG ILE-DE-FRANCE-NORMANDIE

L'[AFG Île-de-France-Normandie](#) s'adresse aux entreprises gazières, organisations professionnelles, constructeurs de matériels, installateurs, bureaux d'études, mais aussi aux clients industriels des régions Normandie et Ile-de-France qui ont une activité professionnelle en rapport avec l'industrie du gaz naturel.

Les objectifs de l'entreprise sont de réunir les acteurs de la profession gazière pour susciter les synergies, diffuser les informations relatives aux techniques innovantes, promouvoir la formation à ces techniques, en partenariat avec l'éducation nationale et avec la filière des installateurs et aider les adhérents à mieux appréhender les évolutions et les enjeux de l'industrie gazière.

Contact : Frédéric MOULIN - 06 47 05 44 42 - frederic.moulin@grtgaz.com

Nov&ATECH

Créé par la Chambre Régionale d'agriculture de Normandie, Nov&atech se positionne à l'interface entre producteurs, industriels et chercheurs. Il a pour vocation de soutenir l'innovation et de favoriser l'émergence et le dynamisme de filières régionales de valorisation de nos agro-ressources en produits renouvelables.

Ses missions principales consistent à rassembler les acteurs autour de thématiques d'intérêts en facilitant la structuration de projets collaboratifs, pour promouvoir les énergies, produits et matériaux biosourcés.

Contact : Sophie RABEAU, Responsable d'équipe Nov&atech - 06 27 51 33 91 - sophie.rabeau-epsztein@normandie.chambagri.fr

GRTGAZ

[GRTgaz](#) est l'un des leaders européens du transport de gaz et un expert mondial des systèmes gaziers. Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement.

En Normandie, GRTgaz construit, entretient et développe 2 154 km de canalisations enterrées. Il alimente le réseau de distribution publique de GRDF et 48 clients industriels.

GRTgaz accompagne les porteurs de projets pour conseiller, orienter et proposer des solutions de raccordement adaptées au projet pour faciliter l'accès au réseau. À Argentan (61), GRTgaz va démarrer en 2021 la construction d'une nouvelle solution technique appelée « rebours », un nouvel ouvrage qui permettra de maximiser la production de biométhane sur le territoire.

Contact : Jennifer DO COUTO - 06 73 29 88 31 - jennifer.do-couto@grtgaz.com

BIOMASSE NORMANDIE

Association Régionale créée en 1983, [Biomasse Normandie](http://Biomasse-Normandie) œuvre dans trois volets d'expertise : gestion des Déchets, promotion du Bois Energie et maîtrise & connaissance de l'énergie. Ancrée sur le territoire normand, l'association est engagée dans plusieurs programmes d'animation et d'observation régionaux dont l'Observatoire des déchets, l'Observatoire Régional Energie Climat Air de Normandie, le Plan Bois Energie et le programme méthanisation MéthaNormandie. Biomasse Normandie conduit, par ailleurs, des missions d'expertise et de conseil auprès des collectivités et d'autres porteurs de projets dans ces domaines de compétence et dispose d'une très bonne connaissance des acteurs du territoire, des enjeux et des filières.

Contact : Marie GUILLET - 02 31 34 17 68 - m.guilet@biomasse-normandie.org

TERRITOIRE D'ENERGIE NORMANDIE

Le TEN, [Territoire d'Energie Normandie](http://Territoire-d-Energie-Normandie), est une Entente des 5 syndicats d'énergie normands (SDE 76, le SIEGE 27, le TE61, le SDEM50 et le SDEC ENERGIE) , réunis pour la transition énergétique de la Normandie. Ces 5 autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité et de gaz, fortes de plus de 150 agents du service public de l'énergie, sont au service des collectivités locales dans des domaines d'activités variés tels que les réseaux, la planification énergétique, le conseil en énergie partagé, l'éclairage public, les infrastructures de recharges pour véhicules électriques, les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur et de froid, les groupements d'achats ou encore la sensibilisation aux économies d'énergies. Le TEN constitue ainsi l'interlocuteur privilégié des différents acteurs régionaux concernés par les enjeux de la transition énergétique.

Contact : Bruno DELIQUE - 02 31 06 61 51 - bdelique@sdec-energie.fr

CONTACTS

ORGANISATION

Madeleine BREGUET - 06 46 18 68 71 - madeleine.breguet@normandie.chambagri.fr

Aurélie NEUSY - 06 75 07 94 54 - aurelie.neusy@normandie.chambagri.fr

PRESSE

Laura MEYER - 07 85 58 96 62 - laura.meyer@normandie.chambagri.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS [ICI](#)